

[13e baromètre sur la perception des discriminations dans l'emploi](#) [1]

Chaque année, le Défenseur des droits et l'Organisation internationale du travail (OIT) publient conjointement un baromètre de la perception des discriminations dans l'emploi. Cette 13^e édition explore les enjeux d'interdépendance des attitudes hostiles au travail et met en lumière de manière inédite leurs conséquences sur les individus et leurs parcours professionnels.

L'enquête s'intéresse à quatre types de comportements hostiles au travail : les préjugés et stéréotypes, certaines catégories de personnes apparaissant particulièrement stigmatisées, dont celles atteintes d'une maladie grave (13%) ; les situations de dévalorisation au travail ; les propos et comportements stigmatisants : 41% des personnes interrogées déclarent avoir déjà été victimes d'au moins un propos ou comportement sexiste, homophobe, raciste, lié à l'état de santé, au handicap, à la religion ou à d'autres caractéristiques personnelles au travail ; et les discriminations et le harcèlement discriminatoire dans l'emploi.

Cette 13^e édition souligne également les conséquences délétères et durables de ces expériences répétées sur les individus et leurs parcours de vie.

[En savoir plus \(Défenseur des droits\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/13e-barom%C3%A8tre-sur-la-perception-des-discriminations-dans-l%E2%80%99emploi>

[2] <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/communiqu%C3%A9-de-presse/2020/12/13eme-barometre-de-la-perception-des-discriminations-dans-lemploi-des>